

LE PATRIMOINE - RACINES DU FUTUR
LE VERGER JURASSIEN
UN ELEMENT PRECIEUX DE NOTRE PATRIMOINE

2

illustrations: Pierre Montavon, photographe
graphisme: www.abstract-webdesign.ch
textes: Florence Voisard, architecte paysagiste dipl. ETS
président de la section: Philippe Daucourt, architecte dipl. EPF



patrimoine suisse



EDITORIAL

Dans ce numéro deux de notre revue, nous abordons la notion de patrimoine végétal. A l'instar des bâtiments qui caractérisent une région, le monde végétal qui entoure les constructions contribue fortement à l'identité d'une région. Ainsi, les vergers de la Baroque, de même que les sapins des Franches-Montagnes, composent une image du paysage jurassien qui semble immuable. En réalité, ce patrimoine est en mouvement et n'a cessé de se modifier et d'évoluer au cours des siècles. De fait, nombre d'acteurs tels que les ecclésiastiques, les botanistes ou les agronomes et les autorités scientifiques et fédérales ont joué un rôle déterminant dans le façonnement de notre paysage, qui porte l'empreinte de l'homme. C'est fort de cet héritage qu'en notre qualité de protecteurs du patrimoine nous nous devons de mettre en valeur ce qui est là aujourd'hui et de promouvoir les innovations qui contribuent à la beauté et à l'agrément de notre cadre de vie quotidien.

Dès l'époque celtique, l'arbre fruitier joue un rôle important dans l'économie rurale de notre région. En effet, des fragments carbonisés retrouvés lors de fouilles archéologiques indiquent que la consommation de fruits était courante dans l'alimentation de nos ancêtres.

Plus tard, entre le XIIe et XIVe siècle, les arbres fruitiers ont été plantés sur les pâturages. Des cerisiers sont également plantés en rangées le long des routes pour procurer de l'ombre aux marcheurs et aux cavaliers. A cette époque, les fruits constituent toujours une grande partie de la nourriture des habitants jurassiens. Ils étaient consommés notamment sous la forme de fruits secs.

A partir du XVIIe siècle, la plantation de vergers autour des fermes devient habituelle et cette tradition perdure de nos jours. Peu à peu, la pratique du greffage de nouvelles variétés améliore la qualité des espèces. Ces nouvelles variétés naissent le plus souvent dans les jardins monastiques. Les noms donnés aux nouveaux fruits suggèrent encore leurs origines: «Cardinal», «Pomme du prêtre», etc. De plus, certaines variétés étrangères s'acclimatent si bien à notre région qu'elles deviennent des espèces locales. Ces arbres sont pour la plupart des variétés à hautes-tiges, rarement taillés. Ils offrent de nombreux refuges aux oiseaux, qui se nourrissent des parasites de l'arbre et contribuent ainsi à l'écosystème.

Au XIXe siècle, l'arboriculture jurassienne se développe. Avec les nouvelles voies de communication et l'avènement du chemin de fer, le commerce de fruits prend de l'importance. La plantation d'arbres fruitiers connaît alors un bel essor dans le Jura. A cette époque, le produit brut du verger est divisé en «quarterons». On distingue: les fruits de table, les fruits destinés à faire du cidre, les fruits secs et les arbres destinés à fournir du bois. Les «rebuts» du verger sont destinés à la production d'eau-de-vie et au fourrage du bétail.

Cependant, le premier recensement arboricole fédéral montre qu'il y a encore beaucoup d'efforts à fournir dans notre région pour promouvoir véritablement l'arboriculture. Certaines terres disponibles sont encore dénudées d'arbres et la maraude représente un véritable fléau. L'entretien des caves, des greniers et des pressoirs doit également être amélioré.

Ces efforts consentis, le verger jurassien connaît un développement harmonieux pendant quelques décennies. Durant la première guerre mondiale la production de fruits est renforcée car ces derniers jouent toujours un rôle capital dans l'alimentation en cette période difficile.

Dans la période d'après-guerre (1920-1939), les vergers connaissent une transformation complète. La qualité des fruits jurassiens étant restée malgré tout médiocre en



Charmoille



Alle

comparaison de la concurrence étrangère, il est difficile de les écouler. Pour y remédier, on instaure de nouvelles méthodes de taille, ainsi que les traitements antiparasitaires et anticryptogamiques.

La fin de la seconde guerre mondiale est cependant une période prospère pour le verger jurassien car non seulement des moyens financiers sont mis à disposition des agriculteurs pour le repeuplement des vergers mais les industriels plantent également de vastes vergers. Les sociétés arboricoles sont créées dans cet élan; on en dénombre 68 dans le Jura à l'époque. Ces sociétés maintiennent le contact avec les stations agronomiques fédérales et obtiennent des informations sur les nouvelles découvertes.

En 1971, une campagne d'abattage est organisée par la régie fédérale des alcools. Cette mesure a pour but de diminuer la production et - espère-t-on - la consommation d'eau-de-vie. Trois millions d'arbres doivent être arrachés au cours des 5 années suivantes. Il s'agit également d'encourager la production de fruits de table et de stimuler la consommation de jus de fruit. Pour répondre à cette nouvelle loi, la régie propose d'éliminer gratuitement les arbres et de verser une indemnité aux agriculteurs pour les arbres abattus. De nombreux arbres, notamment les vieux, disparaissent sans être remplacés. Le verger jurassien commence alors à diminuer. De plus, l'emprise tou-

jours plus importante de l'urbanisation et des constructions sur les terrains agricoles contribue également à la raréfaction des vergers.

Pour mettre un terme à cette importante diminution du nombre de vergers, deux organismes, la Société des sciences naturelles du pays de Porrentruy (SSNPP) et l'Association pour la défense des intérêts jurassiens (ADIJ), ainsi que les autorités cantonales jurassiennes (par l'intermédiaire de l'offices des eaux et de la protection de la nature, l'OEPN) décident en 1979 de lancer une opération de sauvegarde des vergers et allouent une subvention aux propriétaires disposés à replanter des arbres à haute-tige.

Au début des années 90, un autre organisme, l'Association pour la sauvegarde de la Baroche (ASB) présente au Fonds national pour le paysage un projet de repeuplement des vergers dans la Baroche. Les responsables fédéraux décident d'allouer une somme conséquente à ce projet. Ces deux démarches ont permis de replanter bon nombre d'arbres fruitiers.

Malgré cela, la production de fruits ne représente plus un revenu intéressant pour l'agriculteur d'aujourd'hui. Le verger jurassien traditionnel avec ses arbres à haute tige ne peut être exploité à l'aide de machines. L'entretien manuel de ce type de verger ne permet pas une exploitation concurrentielle aux vergers constitués de basses-tiges disposés en espaliers. Le verger jurassien survit donc péniblement. Pourtant, la préservation de nos vergers en tant que patrimoine est importante. Ils assurent de surcroît une fonction écologique indispensable.

Le verger d'arbres à haute-tige d'essences locales a donc une valeur visuelle et historique. Il est un élément fondamental de notre paysage traditionnel ainsi qu'un objet de patrimoine digne de protection. De même que nous sauvegardons notre patrimoine bâti, nous nous devons de sauvegarder notre «patrimoine vert».



Cornol



Charmoille



Miécourt

NOTES:

La responsabilité du texte n'incombe qu'à son auteur.
Les références suivantes donnent des informations plus détaillées:

- Bulletin ADIJ (association pour le développement des intérêts du Jura) n°5 (1943), n°10 (1971), n°50 (1979).
- L'Hôta (organe de l'association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien) n°5 (1982)
- Actes SJE (société jurassienne d'émulation) n°8 (1953)